



Communiqué de presse

5 septembre 2024

Le Budget participatif fête ses 10 ans avec 235 nouveaux projets soumis au vote des Parisiennes et Parisiens !

Initié en septembre 2014, le Budget participatif entre dans sa 10^e édition, avec un vote ouvert du jeudi 5 septembre au mardi 24 septembre. Comme chaque année, les Parisiennes et les Parisiens de toutes nationalités, âgés d'au moins 7 ans, sont invités à voter pour leurs projets favoris parmi les 235 proposés en 2024. Pour voter, rendez-vous sur [Décider pour Paris](#) ou déposez votre bulletin dans l'une des 450 urnes réparties dans les 17 arrondissements de Paris.

10 ans d'engagement citoyen

Depuis une décennie, avec le Budget participatif, la Ville de Paris dédie une partie de son budget d'investissement aux projets proposés et choisis par les habitantes et habitants. En 10 ans, plus de 21 000 idées ont ainsi été déposées, témoignant de la créativité et de l'implication des Parisiens. 1224 projets ont été plébiscités par les citoyens, dont une grande partie dans les quartiers populaires. Parmi ces réalisations marquantes, on peut citer :

- La restauration de la fontaine Stravinsky (Paris Centre)
- La création d'un terrain de sport dans le quartier des Halles (Paris Centre)
- La piétonnisation d'une partie de la rue Oberkampf (11^e)
- La reconquête de la petite ceinture de la rue de Coulmiers à la rue Didot (14^e)
- La transformation de la gare de Vaugirard-Ceinture en espace de coworking (15^e)
- La couverture de trois terrains de tennis existants du stade Max Rousié (17^e)
- La création d'une piste cyclable sur l'avenue de Saint-Ouen (18^e)
- L'ouverture de « La Corvée », un café-laverie et boutique solidaire à la Goutte d'Or (18^e)
- La transformation de la cour de récréation en cour « oasis » de l'école élémentaire du Retrait (20^e)
- L'aménagement des toits d'immeubles autour du square de la Salamandre (20^e)

Grâce à cet engagement, la Ville de Paris a investi 686 millions d'euros, dont 221 millions dédiés aux quartiers populaires, pour concrétiser ces initiatives citoyennes. À ce jour, plus de 3400 chantiers ont été réalisés, transformant le quotidien des Parisiens et embellissant l'ensemble des arrondissements.

Fort de son succès populaire, le Budget Participatif a inspiré de nombreux autres projets municipaux permettant aux habitantes et habitants de donner leur avis, de proposer leurs idées et de s'engager pour leur ville, à travers les votations, la plateforme Décider pour Paris, l'Assemblée citoyenne, ou encore le programme des Volontaires de Paris.

Les enjeux de la 10^e votation

Cette année, après étude de près de 1 400 idées déposées par les Parisiennes et les Parisiens, 235 projets sont soumis au vote. 14 d'entre eux s'étendent sur l'ensemble du territoire parisien, les 221 autres étant localisés dans les différents arrondissements. Tous les domaines du quotidien sont concernés : Attractivité et emploi, Culture et patrimoine, Éducation et jeunesse, Environnement, Logement, Mobilités, Propreté, Santé, Prévention et sécurité, Solidarités, Sport et Cadre de vie. Grâce au jugement majoritaire, les projets les mieux appréciés par les habitantes et habitants seront déclarés lauréats et mis en œuvre par la Ville de Paris.

Pour la seconde année consécutive, le vote en ligne s'effectue sur la plateforme [Décider pour Paris](#) qui permet de retrouver toutes les initiatives pour donner son avis et participer à la décision concernant les projets pour Paris. Cette année, le vote numérique a été adapté et simplifié grâce au parcours suivant :

- 1) Je me connecte avec mon compte [Mon Paris](#) certifié
- 2) Je vote pour **les idées Tout Paris (au moins 4)**
- 3) Pour **les idées d'un même arrondissement (au moins 4)**
- 4) Ce vote se fait par le jugement majoritaire en donnant son avis sur les idées proposées (*J'adore / J'aime bien / Pourquoi pas / Je ne suis pas convaincu*)

Le vote est également possible dans l'une des 450 urnes réparties dans les 17 arrondissements de la Ville, à retrouver ici : [Où voter pour les projets ? \(arcgis.com\)](#)

Les lauréats de cette 10^e édition du Budget participatif seront annoncés courant octobre 2024.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr